



Réseau des Elus Solidaires

Pourquoi créer le Réseau des Elus Solidaires?

Face au délitement du lien social, nous rencontrons tous les mêmes difficultés dans l'exercice de nos mandats et sommes souvent seuls pour y faire face. Avec plusieurs élus de diverses sensibilités, nous mettons en place un outil permettant d'échanger, de partager, de mutualiser les bonnes pratiques.

Nous voulons travailler ensemble afin d'élaborer des solutions innovantes pour renforcer la cohésion sociale.



La solidarité et le lien social sont des enjeux majeurs de notre société. Ce défi se pose à tous les élus. Face à un risque de repli sur soi et d'isolement, nous devons imaginer et mettre en place des stratégies de mobilisation des habitants pour renforcer les solidarités de proximité en complément des solidarités institutionnelles et familiales.

Comment les intégrer au cœur des politiques publiques pour les rendre plus efficaces ? Voilà le défi que nous devons relever ensemble! ”

*Atanase Périfan, Conseiller de Paris
Président de la Fédération Européenne des Solidarités de Proximité*

**Comment
fonctionne
le réseau ?**

**Se Connaître
...
Et participer
à un réseau
vivant**

**Se Former
...
Pour être
un élu
performant**

**Réfléchir
...
Sur la solidarité
et la cohésion
sociale**

**Travailler
...
A la mobilisation
solidaire dans les
territoires**

DES ÉVÉNEMENTS

LES ASSISES ANNUELLES À PARIS

pour faire le bilan
des travaux et rencontrer
les autres élus

LES ASSISES RÉGIONALES

pour travailler
en comité restreint
sur les problématiques
du territoire

LES FORMATIONS DU RÉSEAU

pour mettre en place des
stratégies de mobilisation
des habitants
et communiquer
sur ces thèmes...

Le **THINK-THANK**
et ses publications
« les cahiers de la solidarité »

Les **CAFÉS-DÉBAT**
de la solidarité

Les **CONFÉRENCES**
thématiques avec
la participation de
sociologues, politologues...

Les
ATELIERS DE TRAVAIL
pour concevoir
les stratégies locales
de mobilisation solidaire

L'OBSERVATOIRE
pour recenser
tous les dispositifs
solidaires existants

LES RENCONTRES VIRTUELLES

TROMBINOSCOPE des Élus Solidaires

Les **FICHES CONTACT**

Les **FICHES
DES TERRITOIRES
SOLIDAIRES**

Les
FORMATIONS EN LIGNE
pour accéder aux
méthodologies

Le **POOL**
des Élus Solidaires référents

Les conférences
du réseau diffusées en ligne
sur YouTube

La **BIBLIOTHÈQUE
DOCUMENTAIRE** qui
permet d'accéder aux textes
législatifs, réglementaires
et décrets en lien avec
la cohésion sociale

Le **FORUM D'ÉCHANGE**
pour dialoguer avec
l'ensemble du réseau

Les réunions de travail virtuelles
via Skype

La **PLATEFORME DOCUMENTAIRE**
pour travailler en direct sur des
documents partagés

La **CARTOGRAPHIE** des
innovations qui permet d'identifier
tous les dispositifs solidaires mis en
place par le réseau

**Qui peut
adhérer à ce
réseau ?**

Les parlementaires, les maires et leurs adjoints en lien avec la solidarité, le lien social ou la démocratie participative. Plus généralement, les élus qui sont intéressés par les problématiques de cohésion sociale.



**Comment
s'organise le
réseau ?**

Le réseau vit et se développe grâce à des rencontres physiques entre les élus et des rencontres virtuelles grâce à des outils numériques innovants, la plateforme des élus solidaires.

**Comment
fonctionne
ce réseau ?**

Comme un laboratoire où les élus mutualisent leur connaissance, leurs idées et créent ensemble les solutions concrètes et opérationnelles pour rendre les Français plus solidaires entre eux. C'est une nouvelle manière d'élaborer les politiques publiques.

**Quel intérêt
d'adhérer
au réseau ?**

En participant à ce réseau, l'élu n'est plus seul, il peut échanger avec d'autres élus qui ont les mêmes difficultés, parlent le même langage, il peut progresser et surtout impulser de nouvelles politiques sur son territoire.

Nous contacter :

RÉSEAU DES ELUS SOLIDAIRES
26, rue Saussier-Leroy - 75017 Paris
Tel : 01 42 12 72 72
elussolidaires@gmail.com

ATANASE PÉRIFAN
06 20 63 34 10
atanase@perifan.fr